Réflexions sur les risques que le partenariat public-privé pose pour le droit à l'éducation

Par l'association Right to Education Project (RTE)

Le partenariat public-privé (PPP) est un terme général qui fait référence aux arrangements entre un gouvernement et un ou plusieurs acteurs du secteur privé pour offrir un service, dans ce cas, l'éducation. Cet arrangement est habituellement officialisé par un contrat qui précise, entre autres, la nature du service, la durée de l'offre, les risques et les frais que chaque partie prendront en charge. Les services offerts par ces PPPs varient, ils peuvent compter: la gestion, la maintenance, les infrastructures, les services de soutien tels que les transports, les repas scolaires, le ménage, la sécurité, etc.

Cette définition étant très vaste, je vais me concentrer sur le type de PPPs dont l'actuelle croissance inquiète le plus les communautés des droits de l'homme et de l'éducation: les PPPs où les acteurs du secteur privé gèrent les écoles (écoles sous contrat, écoles à charte, écoles libes, académies, etc.) et pour lesquelles le gouvernement paye pour que les élèves y étudient. Ce paiement peut-être effectué par des coupons, que les parents ou responsables utilisent dans les écoles de leur "choix", ou il peut-être payé directement à l'école sur la base de la fréquentation (par têtes). Cela peut couvrir la totalité des frais de scolarité ou les subventionner. Les coupons peuvent être universels (pour tous les élèves) ou précis, ne concernant que certains élèves, certaines écoles et

zones géographiques.

Bien que le droit international des Droits de l'homme ne spécifie pas qui devrait être le faiseur d'offre direct pour les services en éducation (CESCR, GC 3, §8), il indique que les Etats ont une responsabilité principale dans l'offre directe de l'éducation dans la plupart circonstances (CESCR, GC 13, §48). Le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation a clarifié que quelque soit le faiseur d'offre: "L'état demeure le garant et le régulateur du doirt à l'éducation" (§121). Il a souligné que les PPPs ne doivent pas empêcher l'accès à l'éducation de qualité pour tous et gratuite (§123), et l'état doit régulariser et faire le suivre des PPPs (§128) et alloué un maximum de ressources disponibles pour la mise en oeuvre du droit à l'éducation (§48). Pareillement, un traité de pratique et jurisprudence émergent suggère que bien que le financement public des écoles privées existe, il peut, en général, ne pas être la seule solution ou dominer pour tout un pays (Committee on the Rights of the Child's recommendations for Brazil or Chile in 2015).

Bien que les autres modèles de PPPs peuvent promouvoir le droit à l'éducation, dans la section suivante, je vais analyser le potentiel des PPPs, en me concentrant sur les coupons universels, pour promouvoir ou violer le droit à l'éducation en utilisant cinq critères que nous avons développé pour évaluer la conformité des fournisseurs en éducation privée avec les droits de l'homme.

1. Engendrent-ils discrimination ou ségrégation, ou engendrent-ils une hausse dans les inégalités?

En théorie, s'ils sont bien conçus, réglementés et suivis, les PPPs ne doivent pas discriminer ou augmenter les inégalités. Cependant, un des exemples de PPPs les plus connus, celui du système de coupons au Chili a démontré de grandes inégalités (clairement exprimées dans les résultats PISA), de la ségrégation ainsi que des pratiques discriminatoires dans

les admissions scolaires (telles que le certificat de mariage des parents, des certificats religieux, etc.). C'est pour cela que le Comité pour les droits de l'enfant a <u>critiqué</u> les hauts degrès de ségrégation et les differences de qualité de l'éducation au Chili.

De la même façon, malgrè les hauts niveaux de responsabilité supposés de <u>Milwaukee Parental Choice Program</u> (MPCP), un programme de coupons aux USA, de nombreux chercheurs (<u>Carnoy and McEwan, 2003</u>; <u>Molnar, 2001</u>) avaient sonné l'alarme au sujet de la discrimination, particulièrement pour les élèves aux besoins particuliers.

Lorsque la réforme en éducation mondiale la plus longue dans la durée et la plus poussée qui comprenait des PPPs au Chili et que le système de coupoons aux USA démontrent ces résultats, on ne peut que se poser les questions suivantes: quelles sont les potentielles violations des droits de l'homme dans les états fragiles où la forme de gouvernement est questionnable, où la corruption est forte et le niveau de responsabilité pour les fournisseurs privés inefficace ou non-existante?

2. Mènent-ils à la seule option d'avoir des écoles primaires privées payantes, sont-ils optionnels et existent-ils en complément d'écoles publiques gratuites et de qualité?

De nombreux pays, surtout en Europe utilisent des formules de coupons pour soutenir la pluralité en éducation. Certains de ces PPPs amènent les élèves a être capables de choisir une école dirigée par des fournisseurs non-étatiques gratuitement, telles que certaines écoles religieuses au Royaune-Uni. D'autres pays subventionnent partiellement ces frais, tels que l'Espagne, et offrent aussi un système public vaste et solide qui offre une éducation gratuite. Ces formules ne violent pas le droit à l'éducation, genéralement parlant, à la condition de s'aligner sur les quatre autres critères.

Toutefois, ces autres modèles sont problématiques. Jusqu'à la dernière réfome de l'éducation au Chili, les écoles PPP (écoles subventionnées) pouvaient faire payer des frais supplémentaires, ce qui satisfaisait les stratifications socioeconomiques. De nombreux pays considèrent les PPPs comme étant un moyen à moindre de cout de satisfaire la demande grandissante en éducation, dans le contexte actuel de manque de financement pour satisfaire les SDGs. Bien que dans le meilleur des cas, les SDGs sont conçus pour offrir une éducation gratuite, les questions demeurent quant à leur effet d'égalité, mais aussi sur la localisation geographique de ces écoles ainsi que sur le poid financier pour les états à moyen et long termes. Egalement, vues les ressources limitées des états, les PPPs feraient faire une diversion à d'autres fonds, augmentant les risques de désinvestissement dans l'éducation c'est 1 e publique, comme cas au Chili, Pakistan, Inde, Brésil et aux USA.

3. Est-ce que ces fournisseurs privés sont bien réglementés et suivis?

Une revue internationale des lois éducatives effectuée par RTE suggère autrement. Il y a des inquiétudes grandissantes sur la capacité des états (et surtout sur leur volonté) d'établir et d'effectuer le suivi de normes en éducation pour les fournisseurs privés (tels qu'en Uganda, Ghana, Kenya, ou Pakistan), particulièrement les pays à faibles revenus et ceux touchés par la corruption. Pareillement, il est bien connu que pour être rentable, les fournisseurs privés ont tendance à payer leurs enseignants des salaires plus bas, tels que dans les <u>Concession Schools en Colombie</u> ou <u>écoles PPP au Pakistan</u>, souvent des enseignants sous-diplomés. employant qualifications des enseignants et leurs statuts devraient être part entière des nomes minimales que les états mettraient en place. Les compagnies éducatives qui sont menées par des fins commerciales se mobilisent souvent contre le gouvernement pour qu'il ne règlemente pas le secteur et ne suive pas les normes

4. Est-ce que les PPPs discréditent la nature humaniste de l'éducation?

En raison de la logique du marché derrière la plupart des réformes de PPP, la rentabilité et la compétition prennent le dessus sur la priorité de rendre capable un enfant de développer son potentiel. Cela se termine souvent de la faàon suivante: les enseignants enseignent pour les examens, afin d'obtenir une bonne place dans les ligues scolaires. Cela peut aussi mener à des discriminations cachées (et parfois ouvertes), la séléction des élèves qui sont plus susceptibles de réussir, une sélection des enfants aux besoins particuliers (tels que dans les écoles <u>Concession Schools in Colombia</u>, le <u>Milwakee voucher program ou le Cleveland Scholarship and Tutoring Program aux USA</u>).

En citant l'exemple du Chili, le Comité sur les droits de l'enfant a <u>soulevé une inquiétude</u> sur: 'l'éducation étant strictement évaluée selon des normes instrumentales et cognitives et des indicateurs, excluant les valeurs et les attitudes telles que l'égalité des droits entre les hommes et le femmes, le développement de l'empathie, le respect des engagements, la participation démocratique et le respect de l'environnement".

5. Est-ce que le rôle des acteurs du secteur privé est discuté publiquement en ligne avec les principes de transparence et de participation?

Dans le cas du Chili, cela n'était clairement pas le cas, étant donné que la réforme des coupons avait été éffectuée sous la dictature de Pinochet. Cependant, dictature ou non, la plupart des PPPs sont habituellement conçus et décidés à huis clos, sans consultation publique. De la même façon, ils sont très rarement le résultat d'une analyse consciencieuse de leur impact sur l'équité-particulièrement sur les groupes

désavantagés. Ce débat, s'il y en a un, tourne généralement autour de leur potentiel à augmenter le choix, pour économiser de l'argent et pour augmenter la qualité de l'éducation par la compétition; en ignorant les risques contre les droits de l'homme mentionnés auparavant.



Dr. Maria Ron-Balsera est chercheuse et coordinatrice du plaidoyer pour le Projet Droit à l'éducation.

Nous remercions INEE pour la traduction de ce texte, également disponible sur le <u>site</u>.

Volontariat entre des associations membres de la Ficeméa : Témoignage de Manon Robert

Manon Robert, militante des Ceméa Pays de la Loire (France) raconte sa mission de volontariat aux Ceméa del Mezzogiorno (Italie)

Le déclic : Mon désir de vivre une expérience professionnelle nouvelle et de découvrir une autre culture ...

Après avoir effectué mes études dans le domaine de l'animation

socioculturelle et vécu différentes expériences dans ce secteur en France, j'ai eu envie de découvrir ce qu'il se passe dans un autre pays européen. En septembre, je suis donc allée voir les <u>CEMEA Pays de la Loire</u> pour parler d'un projet de volontariat international. J'avais déjà vécu à l'étranger et le fait d'aller un peu « vers l'inconnu » ne me posait pas de problème.

Une crainte avant le départ…

Par contre je ne parlais pas l'italien et d'être confrontée pour la première fois à une langue que je ne connaissais pas était plutôt une crainte concernant mon intégration. Après quelques mois d'attente, nous étions deux à être envoyés en mars aux CEMEA del Mezzogiorno (Rome) pour un projet d'un an.

La politique d'accueil des volontaires au sein des Ceméa...

Cette politique s'inscrit dans le cadre de projets de Service Volontaire Européen (SVE). Elle vise à renforcer et créer des partenariats afin d'assurer un meilleur suivi des volontaires, un meilleur travail inter-associatif et européen, et un plus grand investissement dans la dynamique internationale. Les points forts de la charte SVE sont : le soutien au partenariat associatif, la dimension d'apprentissage (formations, accompagnement, découverte...), et le bénéfice pour la communauté locale (Dans le cadre de sa mission, il s'agit de l'intervention sur des structures "enfance et jeunesse").

Ma mission de volontariat aux CEMEA de Mezzogiome à Rome (Italie)...

Des objectifs généraux ont été définis dans le cadre de ma mission, il s'agit de :

 La compréhension et l'appropriation des principes de l'éducation nouvelle et du milieu socio-culturel, de l'éducation formelle et non formelle, ainsi que du mouvement associatif en Italie; La compréhension et l'analyse de la dimension de l'engagement associatif ainsi que de la dimension internationale et interculturelle de la démarche.

Contrairement aux CEMEA français, les CEMEA del Mezzogiorno sont organisateurs et gestionnaires de structures d'accueil enfance-jeunesse. Le secteur international est également assez développé et nous sommes en moyenne une dizaine de volontaires internationaux répartis dans les différentes structures.

Ma structure d'arrivée était un centre dont le projet est la lutte contre l'échec scolaire. Il a donc bien fallu se mettre à l'italien pour pouvoir aider à faire les devoirs et échanger avec les jeunes. J'ai pu aussi découvrir d'autres structures, notamment un centre pour adolescents/ jeunes adultes, un centre de loisirs, une coopérative socio-agricole, une école pour demandeurs d'asile et réfugiés. J'ai également participé à l'organisation du stage BAFA appro international des CEMEA Pays de la Loire qui se déroule à Rome.

Pour moi c'est intéressant de se confronter à un autre contexte et un autre fonctionnement qu'en France, de se rendre compte de la situation sociale et politique italienne et plus particulièrement de la ville de Rome. Le fait de ne pas bien connaître et comprendre la langue peut représenter une barrière mais peut paradoxalement rapprocher et faciliter les échanges.

Après mes 5 premiers mois majoritairement passés avec un public « enfants et jeunes », le projet pour la rentrée de septembre est de découvrir et travailler avec un autre type de public, comme adultes et personnes immigrées.

Les perspectives...

Quant aux perspectives suite au Service Volontaire Européen , je pense qu'il me reste encore du temps pour y réfléchir et j'espère que les futures expériences m'aideront à les imaginer...

Volontariat entre des associations membres de la Ficeméa: Témoignage de Charlotte Grislain

Charlotte Grislain, militante des Ceméa de Lille (France) raconte sa mission de volontariat auprès de l'Association «<u>Educacion Solidaria</u> » à Montevideo (Uruguay)



Charlotte, 25 ans, Volontaire en Uruguay pour les <u>CEMÉA Nord-Pas de Calais</u> (Npdc). Militante au Ceméa de Lille depuis 2013, j'ai découvert l'association en entrant en formation professionnelle (BPJEPS AS). Durant cette année, j'ai eu l'occasion de vivre une mobilité de deux semaines dans le cadre du programme « Léonardo » afin de découvrir le travail des acteurs du système éducatif et social de la ville d'Hambourg.

Cette expérience fût en quelque sorte l'élément déclencheur de mon désir de vivre une mobilité plus longue. Ma situation personnelle en fin de formation ne m'a pas permis de concrétiser tout de suite ce projet, peut-être n'étais-je en réalité pas encore prête à vivre une telle expérience. J'ai donc continué ma vie professionnelle en m'inscrivant une nouvelle fois en formation au CEMÉA (DEJEPS AS).

Une nouvelle fois, la possibilité de vivre un temps de mobilité m'a été offerte. C'est à la suite de cette expérience que le déclic a vraiment eu lieu pour moi. Plus qu'une envie, un besoin de partir ailleurs, de vivre une expérience différente, de trouver quelque chose au niveau personnel et professionnel que je ne parvenais pas à trouver ici. J'ai pris mon temps, je me suis renseignée à droite et à gauche sur les différents dispositifs et missions existants. Mais, c'est finalement à la suite d'une discussion avec un formateur de l'association que l'occasion d'aborder ce projet s'est réellement présentée. Grâce à son intermédiaire, il a pu discuter de cette idée avec les personnes de l'association « Educacion Solidaria » (association partenaire de la FICEMÉA) lors de son voyage en Uruguay. Véritable laboratoire d'expérimentation en matière d'éducation populaire, l'Amérique latine me fascine depuis longtemps. La possibilité de découvrir une culture différente de celle que je connais depuis toujours et en même temps la possibilité de m'inscrire dans une action de volontariat, représentaient à ce moment pour moi de véritables opportunités.

Quelques semaines plus tard, je reçois la réponse tant attendue de la personne qui sera mon interlocuteur et mon tuteur, Mr Eduardo Apparicio. Le projet prend peu à peu forme. Nous prenons alors régulièrement contact via Skype pour apprendre à se connaître mais également discuter chacun de nos envies et besoins pour engager une véritable co-construction de la mission.

Mon état d'esprit au moment de partir...

Avant mon départ, je me suis très peu renseignée sur mon pays d'accueil, ne voulant pas partir avec des représentations trop construites et souhaitant arriver avec un regard vierge et ainsi éviter toutes éventuelles déceptions. Les semaines et les mois ont défilé à une vitesse incroyable depuis la confirmation d'Eduardo. A quelques jours du départ, je ne sais pas si je me sens réellement prête, je me laisse un peu porter, j'ai simplement hâte de plonger dans l'inconnu. J'ai fait le choix de partir quelques jours après mon anniversaire afin de partager un dernier moment avec ma famille et mes amis avant le grand départ. Un mélange d'euphorie, de joie mais également de tristesse de les laisser.

Ma mission de volontariat en Uruguay...

Actuellement, j'effectue ma mission dans le cadre du Service Civique International depuis 4 mois en Uruguay auprès de l'association locale « Educación Solidaria ». L'objectif principal est la mise en œuvre d'actions de formations autour de thématiques ayant un lien avec l'éducation et la solidarité. Dans ce cadre, j'interviens au sein de l'équipe éducative d'une maison de jeunes (La Frontera) auprès d'un public âgé de 14 à 18 ans et de jeunes majeurs afin de développer des temps de formations et de favoriser leur implication dans des actions bénévoles au sein du quartier défavorisé de Empalme Nicolich. Une autre de mes missions consiste à travailler sur l'élaboration, la coordination et l'organisation d'un festival du Film et de l'Éducation en

partenariat avec les Ceméa, l'Ambassade de France et l'Institut Français de Montevideo qui aura lieu les 4, 5 et 6 Août 2016 dans la ville d'Atlantida mais également les 11,12 et 13 Août 2016 à Montevideo.

Enfin, un autre projet est survenu il y a quelques semaines suite à la demande du coordinateur « enfance-jeunesse » de mon précédant emploi dans un Centre Social de la ville de Lille. Dans le cadre de mon travail auprès d'un public jeune, le coordinateur a pris contact afin de discuter de la possibilité de monter un projet d'échange et de mobilité entre un groupe de jeunes Français et Uruguayens autour de la culture urbaine. Nous sommes en cours de construction de cette action qui se concrétisera normalement en 2017.







Les perspectives de mon retour en France:

Revenir c'est un peu comme partir, pour le moment je ne sais pas très bien ce qui m'attends et même parfois, je me demande pourquoi je reviens. La seule certitude que j'ai, c'est que je reviendrais différente, je sais aussi que la vie a suivi son court durant mon absence... Six mois, c'est court et long à la fois, j'ai eu le temps de prendre de nouvelles habitudes, d'apprivoiser une nouvelle culture, de rencontrer des personnes qui me sont devenues chères. J'ai construis et concrétiser des projets, j'ai énormément grandi. Immergée à 100% dans cette expérience, j'ai oublié pendant longtemps de penser à mon retour. C'est ainsi que je me suis demandée comment revenir après tout ça? Que vais-je faire de tout ce que j'ai vécu et appris ? Comment vais-je tout simplement reprendre le cours de ma vie ? Pas évident ...

Personnellement et après réflexion, je ne m'imaginais pas revenir en France pour me lancer à la recherche d'un emploi et retourner dans cette frénésie. L'idée de me lancer dans une nouvelle aventure me permettant de continuer à apprendre, à évoluer et à penser, me séduisait davantage. $\square N'$ ayant jamais mis un pied à l'université et dans l'idée de me lancer un nouveau défi, je me suis renseignée sur les différents cursus

proposés. Avec l'aide de ma famille et de mes amis, j'ai pu réunir toutes les pièces nécessaires au dépôt de mon dossier de validation des acquis. Durant le mois de Juillet, la bonne nouvelle est tombée. Pas besoin de partir à l'autre bout du monde cette fois-ci. En Septembre, c'est donc une licence en Sciences de l'Éducation à l'Université de Lille 3 qui m'attendra. Mais une chose est sûre… je repartirai!!

L'association « Educación Solidaria » en quelques lignes…[

- « Educación Solidaria », c'est avant tout un collectif de professionnels de l'éducation et de personnes sensibles aux situations de pauvreté et de marginalisations que vivent un grand nombre d'enfants, de jeunes et de familles dans le pays. Ils interviennent dans différentes villes et départements (Montevideo, Canelones, Paysandú, Maldonado...) dans l'idée de construire de nouvelles alternatives pour transformer ces situations d'exclusion et de marginalisation et ainsi de permettre à ces individus de développer par eux-mêmes des possibilités d'intégration constructive dans la vie sociale, politique, culturelle et économique. Les objectifs de « Educación Solidaria »:
 - Conseiller les individus, les groupes et institutions qui travaillent avec des personnes socialement vulnérables;
 - Dynamiser les ressources locales au profit de la population et de la vulnérabilité sociale;
 - Promouvoir la formation, les espaces de réflexion et de réunion;
 - Contribuer au développement des espaces de solidarité inter- famillial, de l'économie et la production alternative.

Merci à Eduardo, Adriana et l'équipe de « La Frontera » pour leur accueil.

Roger Cousinet (1881-1973)

Présentation Cousinet